

Jean-Alain Hernandez

Institut Télécom – Chargé de l'édition scientifique

Président d'honneur de l'AILF (Association des informaticiens de langue française)

Les nouvelles technologies dans la construction d'une identité francophone

Réseaux sociaux, mondes virtuels, sites de la Toile, blogs..., nombreux sont les espaces accessibles par l'internet. Une des caractéristiques de ces espaces est que les internautes y agissent sous une identité dont ils sont les seuls maîtres : âge, sexe, profession, mais aussi goûts artistiques revendiqués ou réseaux sociaux d'appartenance créent une *identité numérique* dont l'internaute est seul responsable. Cet article expose quelques exemples d'utilisation d'identités numériques et en dégage les grands enjeux. Le but étant de voir en quoi la revendication d'une identité numérique francophone (dans les espaces virtuels) peut contribuer à la création ou au développement d'une identité francophone (dans le monde réel).

Nom, prénom, âge et qualité ! Levez la main droite et dites « je le jure »

Nom, prénom, âge et qualité, c'est la définition d'une identité civile, une façon de nous présenter, de nous définir dans nos rapports avec les autres.

Les nouvelles technologies ont cependant introduit un nouveau type d'identité, qu'on appelle « identité numérique » et dont une des caractéristiques les plus intéressantes est qu'un même individu peut en disposer d'un grand nombre avec lesquelles il peut jouer. C'est une chose qui, à première vue, peut paraître surprenante et il est important de réfléchir sur ce que sont ces multiples identités numériques, sur les risques qu'elles peuvent nous faire courir mais aussi sur les chances qu'elles nous offrent, en particulier dans le contexte de la francophonie.

Et tout d'abord, que sont ces fameuses identités numériques ? Ce sont toutes les façons de se définir, de se présenter au travers d'un réseau comme l'internet. Je peux me définir par ce

que je suis, mon nom, mon âge, mon sexe, encore que je puisse tricher sur tous ces points, mais je peux me définir aussi, par qui je connais, c'est l'extraordinaire succès des réseaux sociaux comme Facebook dont on parle tant, ou je peux me définir encore par ce que je fais et cela donne, pour les musiciens par exemple, le succès de Myspace.

L'identité numérique la plus simple, celle que tout le monde manipule, c'est bien sûr l'adresse de courrier électronique (et d'ailleurs chaque internaute en a généralement plusieurs, soigneusement choisies et entre lesquelles il joue à dessein).

La manipulation de ces identités numériques peut être très subtile. Par exemple, on distingue dans les usages un surnom d'un pseudonyme. Un surnom, c'est un identifiant utilisé en remplacement d'une identité réelle. Roland Eluerd, par exemple, peut utiliser le surnom Président-Roland pour envoyer des courriers électroniques aux adhérents de la Biennale de la langue française. On voit bien que cet identifiant est volontairement associable à une identité réelle, celle de Roland Eluerd. Rien de tel, en revanche, avec un pseudonyme : un pseudonyme ne doit être associable ni à une identité réelle ni à aucune action en dehors de celles que mène cette identité sous ce pseudonyme, ce qui n'est pas si facile que ça à garantir.

Au passage, on peut se poser la question de l'anonymat. Existe-t-il un droit à l'anonymat ? Est-il possible d'utiliser légalement un identifiant numérique qui nous rende réellement anonyme ? C'est une question qui n'est pas tranchée à ce jour, mais on sent bien que si ce droit est un jour affirmé, sa contrepartie sera dans une limitation de la liberté d'expression ou d'autres droits fondamentaux.

Autre question très discutée actuellement. Qui est vraiment propriétaire de l'identité ? On ne le sait pas vraiment. Par exemple, j'ai une adresse de courrier électronique personnelle qui est jean-alain.hernandez@orange.fr. Cette identité, la seule sous laquelle certains internautes me connaissent, est construite ainsi car je paie tous les mois un abonnement au fournisseur d'accès Orange. Que va-t-il se passer le jour où je résilierai mon abonnement ? Et bien, la réponse varie suivant les pays et, pour chaque pays, suivant les industriels. En France, par exemple, si on résilie un abonnement chez certains opérateurs, on peut continuer à utiliser son adresse en faisant suivre le courrier ailleurs, mais ce n'est pas le cas chez d'autres opérateurs qui se considèrent, de fait, comme propriétaires de mon identité numérique, ce qui est ressenti comme choquant par beaucoup.

Est-ce que le propriétaire d'une identité numérique peut la vendre, la louer ou même la prêter ? La question s'est posée lorsqu'un père a communiqué son mot de passe (c'est une identité numérique) à son fils et que celui-ci en a abusé. Le cas se pose aussi régulièrement avec les avatars. Les avatars, ce sont des représentations informatiques d'un internaute, représentations qui peuvent être très simples, une photo par exemple, ou très élaborées comme dans certains mondes virtuels dans lesquels les avatars portent des vêtements plus ou moins somptueux, et disposent d'objets (des épées, des couronnes,...) qu'ils ont achetés en payant d'une monnaie virtuelle mais convertible. Sociologiquement, ces avatars sont intéressants en tant que représentation de soi. Mais que se passe-t-il quand le créateur de l'avatar meurt ? Qui va « hériter » de ses richesses virtuelles ?

Autre question qu'il faudrait développer : quid de la géolocalisation ? A-t-on le droit de géolocaliser une identité virtuelle ? Du téléphone mobile équipé d'une puce GPS au passe Navigo utilisé dans les transports publics parisiens, nombreux sont les dispositifs qui permettent de savoir que telle ou telle entité est passée à tel endroit et à telle heure ? Les applications qui peuvent en découler sont certes très attirantes, mais certaines sont aussi très dangereuses pour les libertés publiques.

On comprend que la gestion des identités numériques soit un des grands chantiers de ces cinq prochaines années pour les informaticiens. Gérer les identités numériques de façon fiable, sûre, sociologiquement cohérente avec les usages attendus est un véritable défi.

Les sociologues, quant à eux, se sont penchés sur l'analyse plutôt fine de la façon dont les internautes créaient et exploitaient leurs identités virtuelles. Dominique Cardon, qui dirige une équipe de sociologues au sein du groupe Orange, a ainsi récemment publié, dans un ouvrage collectif intitulé « L'évolution des cultures numériques » [1], un article qui vise à cartographier les usages des internautes en matière d'identité. On y trouve notamment une carte reproduite ci-dessous et qui comporte deux axes :

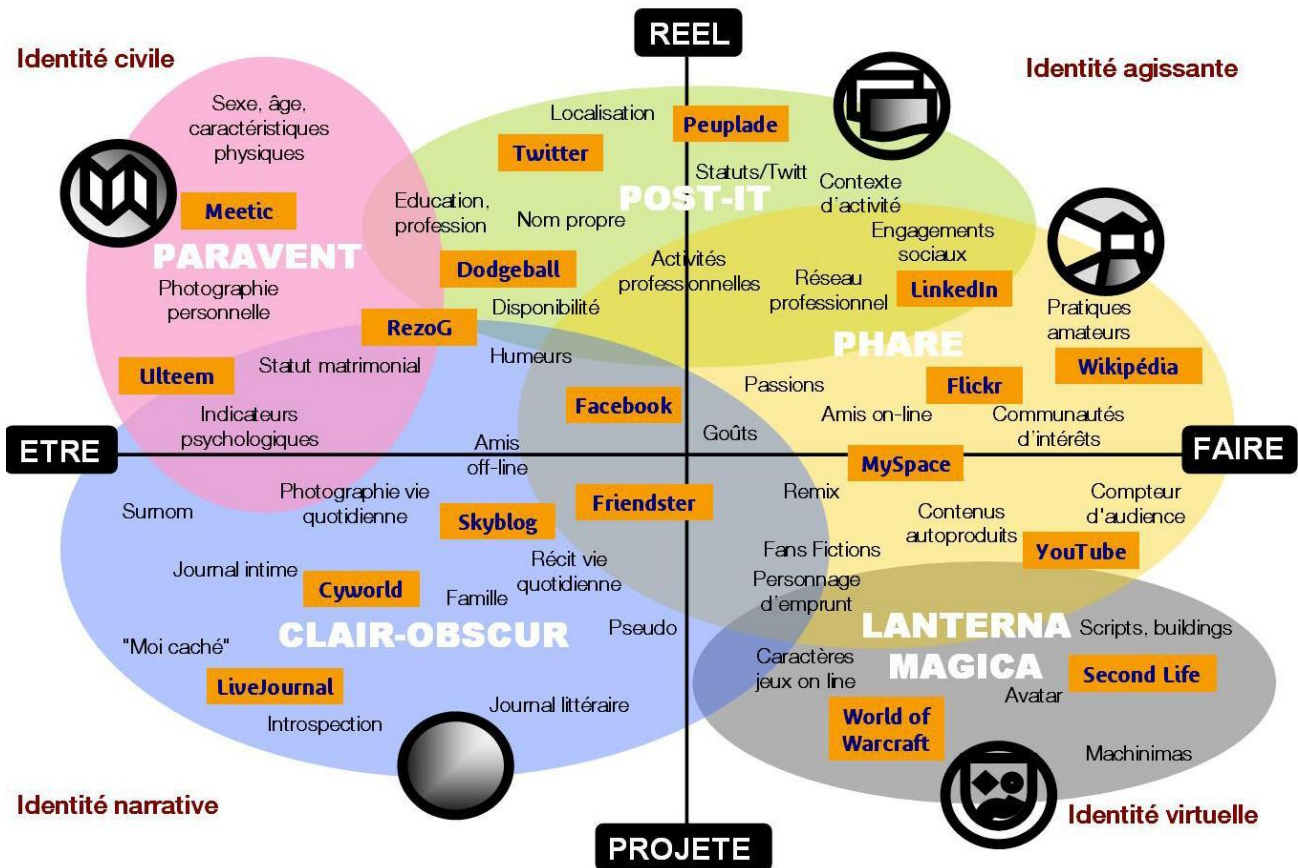


Figure 14. Carte axiale d'identité virtuelle. De internet (nature [1]) axe d'extériorisation de

Le Grand Robert de la langue française - Mozilla Firefox

Echier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Mon espace Le Grand Robert de la langue fra... fin de session leROBERT

le Grand Robert de la langue française

recherche par critères

résultats de la recherche

résultats

- bogomile • n. et adj.
- bougre, bougresse • n.
- bulgare • adj. et n.
- lev • n. m.
- maya • n. f.
- yaourt • n. m.

6 réponses

nomencature explorateur recherche historique

fin plus réminis et pluriels

bogomile

abrégié synonymes et contraires citations (mode étendu) exemples et expressions dérivés et composés homonymes étymologie

bogomile [bogomi] n. et adj.

2 citations

- 1 En 1140, un synode tenu à Constantinople condamna au feu les livres de Constantin Chrysomale, contenant des doctrines bogomiles, et lus avidement dans les monastères. — Selon M. Matter [*Histoire critique du gnosticisme*, 2^e éd., 1844] (...) le système cathare n'est qu'une sorte de résumé tronqué, de traduction occidentale des doctrines bogomiles (...). Le système bogomile, tel que nous le connaissons, ne se montre que depuis la seconde moitié du onzième siècle, tandis que dès la fin du dixième on découvre des traces cathares en France.
C. SCHMIDT, Hist. et doctrine de la secte des cathares ou Albigeois, t, 14 et 11, 1849, in D. D. L.
- 2 Avec Dedijer nous avons été voir la nécropole bogomile de Radimlje dont il nous avait souvent parlé. Les bogomiles ou patarins étaient des manichéistes dont l'hérésie a gagné au XII^e siècle le midi de la France.
S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 269.